

■ **Correvon S.A.**, à Gimel, CH-550-0146082-3, exploitation d'une entreprise de gypserie-plâtrerie-peinture, revêtement de sols, achat, location, exploitation et mise en valeur de tous immeubles en Suisse et à l'étranger (FOSC du 17.09.1996, p. 5634). Statuts modifiés le 5 août 2005. Les 100 actions au porteur de CHF 1'000, formant l'entier du capital-actions, sont converties en 200 actions nominatives de CHF 500. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 200'000 par l'émission de 200 actions de CHF 500. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 400 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité. Correvon Pierre-Yves, qui n'est plus secrétaire, est nommé vice-président et signe désormais collectivement à deux. Correvon René, qui n'est plus président, reste administrateur et signe désormais collectivement à deux. Nouvel administrateur avec signature collective à deux: Correvon Patrick, de Cuarny, à Gimel, président.

Journal no 8772 du 12.08.2005
(02979876 / CH-550.0.146.082-3)